



**Paiement par
CB uniquement**



**Pas de paiement
en espèces**

www.seton.eu

Ce que eux te disent

Ce que toi tu lis





**MERCI DE PRIVILEGIER
UN PAIEMENT
SANS CONTACT**



Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Menus de la semaine

Du 16 au 20 octobre 2023

Menu végétarien

Lundi

Saucisson ail
Rôti de dinde vallée d'auge
Gratin de choux fleurs
Petit suisse sucré
Fruit frais

Mardi

Betteraves et maïs
vinaigrette
Chipolatas nature
Haricots blancs à la tomate
Brie pointe
Compte de pommes

Jeudi

Macédoine mayonnaise
Hachis parmentier de
lentilles corail
Gouda
Fruit frais

Vendredi

Salade de riz niçoise
Beignets de calamar
ketchup
Ratatouille
Yaourt aromatisé
Cake poire chocolat



Payer en ligne



Légende des menus de la restauration scolaire



Bonjour!
Je suis Cap'taine CAROTTE!
Je vais t'accompagner toute
l'année pour manger équilibré
et t'informer sur les produits
que tu consommes.



Recette végétarienne



Préparation sur site



Viandes, poissons et œufs



Lait et produits laitiers



Féculents, légumes secs et produits
céréaliers



Légumes et fruits



Produits sucrés



Agriculture Biologique



Produits locaux



Critères qualités certifiés



Viande de France



Label rouge



MSC Pêche durable



Produits labellisés Bleu-Blanc-Cœur



Appellation d'origine protégée



Indication géographique protégée

Regarde ces logos, ce sont les
signes de qualité des
produits qui te sont servis.



Pour être en bonne santé, il faut
manger des aliments de chaque
famille en quantité adaptée.
Les couleurs te permettent de re-
pérer ces familles dans le menu.
Dans le cas de recettes
composées, la couleur correspond
à celle de l'aliment dominant.



Les menus sont susceptibles d'être modifiés selon l'approvisionnement ou la production. Dans le cadre du règlement CE n° 1169/2011, nous vous informons que les repas servis sont susceptibles de contenir les allergènes suivants : gluten, fruits à coques, crustacés, céleri, œufs, moutarde, soja, poissons, lait, sulfites, graines de sésame, lupin, arachides et mollusques.



NFI'nfomations **FRANCE INFORMATIQUE**

RAPPEL

Chers parents, à partir de septembre
2023, les inscriptions cantine se feront sur
le **PORTAIL CITOYEN**
Il faut d'ores et déjà créer votre compte
IMPÉRATIVEMENT

Merci de vous rendre sur l'adresse suivante :
<https://notreportail.fr/>

Le tutoriel de l'inscription est à retrouver sur le site internet de la
commune : villeecaillon.com

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Mairie
d'Ecaillon : 03.27.86.18.23 ou le Centre Social Jean Moulin :
03.27.96.79.93

Règlement de la cantine scolaire et temps périscolaire



Ecole primaire



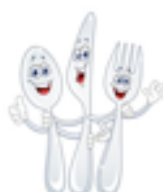
Le personnel de service veille à la propreté des mains des enfants avant le départ au restaurant scolaire.

Un respect mutuel doit régner entre les enfants et le personnel de service, les comportements brutaux et injurieux ne sont pas autorisés.



Chaque enfant a sa propre place et n'en change qu'en cas de nécessités décidées par le personnel de service.

Les enfants ne se lèvent qu'avec l'autorisation du personnel de service.



Les enfants peuvent parler mais ne doivent pas crier, ni hurler.

Les enfants respectent le matériel et ne jouent pas avec les aliments (boules de pain, jets de nourriture...).



Chacun des membres du personnel municipal est responsable de l'application de ce règlement et informe régulièrement le Maire des problèmes rencontrés.

Les enfants qui ne respecteront pas ce règlement s'exposeront à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du restaurant scolaire.

L'accès à la cantine, pour toute personne extérieure au service, est soumis à l'autorisation du Maire, pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

SANCTIONS :

1 - Le non respect de ce règlement donnera lieu à un avertissement écrit et consigné dans le cahier de l'enfant par le personnel.

2 - Au troisième avertissement, une punition écrite sera ordonnée selon l'âge de l'enfant. Elle devra être retournée signée par les parents.

3 - Après récidive et au-delà du 3^{ème} avertissement, les parents et l'enfant seront convoqués en présence du personnel de cantine avec les responsables de la mairie pour application d'une sanction adaptée.

4 - Si, malgré cela l'enfant persiste dans son comportement à la cantine, l'exclusion du restaurant scolaire sera automatique et signifiée aux parents à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à ST HILAIRE DE VCHE, le 1^{er} septembre 2023

Le Maire,

ACTUALITÉS ÉDUCATION ENFANCE PETITE ENFANCE

RESTAURATION SCOLAIRE



Vivre ensemble à la cantine et au périscolaire

J'ai le droit...

- De manger à ma faim et de me resservir en partageant
- De discuter dans le calme avec les copains et les copines pendant le repas
- De participer aux activités ou de jouer dans le calme avec les copains et les copines
- De donner mon avis aux adultes et d'être entendu



Je n'ai pas le droit...

- D'être insolent, grossier ou violent avec les enfants ou les adultes
- De crier ou de courir à l'intérieur de l'établissement
- De gaspiller ou de jouer avec la nourriture
- De jouer avec les affaires des autres enfants



J'ai le devoir...

- De respecter les adultes et les autres enfants et d'être poli
- De goûter à tous les plats
- De débarrasser ma table après le repas et le goûter
- De ranger les jeux et les jouets que j'utilise
- De respecter les lieux et le matériel
- De prévenir les adultes s'il y a un problème





RÈGLES DE COMPORTEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT GEORGES DU BOIS

JE PEUX - JE DOIS

- Passer aux toilettes avant le repas et me laver les mains
- Parler à mes copains ou copines à ma table sans crier
- Etre poli avec le personnel de cantine
- Etre poli avec les autres enfants
- Rester assis
- Respecter les consignes orales
- Manger proprement
- Lever le doigt pour demander quelque chose
- Partager avec les autres
- Aider mes voisins de table à leur demande
- Informer un adulte de tout problème rencontré



JE NE PEUX PAS - JE NE DOIS PAS

- Courir dans la cantine
- Crier pour parler à une autre table
- Insulter les personnel
- Etre grossier avec les autres enfants
- Me balancer sur ma chaise
- Gaspiller la nourriture
- Me lever sans motif
- Jeter les couverts



L'ENTRÉE
DE LA PISCINE
N'EST PAS AUTORISÉE
AUX ENFANTS
NON ACCOMPAGNÉS
DE LEURS PARENTS



**PISCINE NON SURVEILLÉE
INTERDITE AUX ENFANTS
NON ACCOMPAGNÉS**



INTERDICTION
DE POUSSER LES PERSONNES
DANS L'EAU

1Signe.com

**PISCINE PRIVEE
GRATUITE
RESERVEE
A LA CLIENTELE**

PISCINE NON SURVEILLEE



**INTERDICTION DE PÉNÉTRER
DANS LA PISCINE
AVEC DES CHAUSSURES**



PISCINE
GRATUITE & PRIVEE
STRICTEMENT RESERVEE
A LA CLIENTELE
DU CAMPING

Piscine privée et réglementée

TENUS AUTORISEES



Maillot
2 pièces



Boxer
de Bain



Maillot
simple



Maillot
1 pièce

Pour votre confort, le surveillant de baignade se réserve le droit d'intervenir auprès de toute personne qui ne respecterait pas ces règles de vie.

ACCÈS PISCINE

